



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

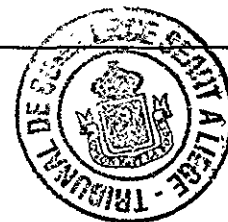


15162669

10 NOV. 2015

Division LIEGE

Greffe



N° d'entreprise : 0637927725

Dénomination

(en entier) : **AUTO DAM SAT**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue Edouard Remouchamps 9 4460 Grâce-Hollogne
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : Démission gérant-Cession parts sociales**

Texte

P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03/11/2015

Démission

Monsieur BENALLA Youssef, domicilié à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, rue de l'Intendant 294 démissionne de son poste de gérant et l'AGE lui donne décharge de son mandat.

Cession parts sociales

Monsieur BENALLA Youssef cède 25 parts sociales à Mr MAZREKU Fatmir qui accepte.

Après cession parts sociales

Mr MAZREKU Fatmir possède 100 parts sociales.
il est le seul dans la société.

Monsieur BENALLA Youssef n'est plus associé/gérant dans la société.

gérant

Mr MAZREKU Fatmir

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/11/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature